



## Baromètre de l'accueil du jeune enfant : une situation globalement satisfaisante, des marges de progrès

*Afin de disposer d'un outil de mesure régulier de la façon dont s'est déroulée la rentrée de septembre 2011 pour les parents de jeunes enfants d'une part et pour les établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) d'autre part, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a mis en place un baromètre de l'accueil du jeune enfant, dont les résultats de la première édition sont présentés ici.*

*L'enquête menée confirme que le premier mode d'accueil des enfants âgés de moins d'1 an reste un de leurs parents, suivi des assistant-e-s maternel-le-s et des Eaje. Cette étude permet également de calculer un niveau d'adéquation entre les souhaits initiaux des parents – qui prennent eux-mêmes éventuellement en compte les possibilités locales – et le mode d'accueil utilisé effectivement pour leur enfant. L'adéquation est élevée en moyenne (82 %), mais variable selon le mode d'accueil souhaité initialement par les parents : elle est quasi maximale pour ceux qui désirent garder leur enfant eux-mêmes, mais n'atteint pas 50 % pour ceux souhaitant une place en crèche pour leur enfant. Par ailleurs, le « parcours du combattant » souvent décrit pour réaliser les démarches apparaît rarement comme source d'insatisfaction majeure.*

*Quant aux Eaje, plus des deux tiers des établissements ont rencontré au moins une difficulté à la rentrée. Il s'agit notamment du manque de personnel, de la complexité à adapter les contrats d'accueil aux horaires de travail des parents, ou encore des angoisses des enfants durant la période d'adaptation.*



**A** lors que de nombreuses évolutions législatives et contextuelles traversent le secteur de la petite enfance, en 2011 la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a mis en place un « baromètre de la petite enfance » (encadré 1), qui sera désormais réalisé chaque année à la rentrée scolaire.

Il comporte deux volets : un premier destiné aux parents ayant de très jeunes enfants (âgés entre 6 mois et 1 an) afin d'appréhender leurs démarches, de comprendre leurs choix et de mesurer leurs attentes et leur satisfaction vis-à-vis de l'accueil de leur enfant ; un second en direction des établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) pour connaître les diverses difficultés que ces derniers rencontrent.

### Des attentes qui dépendent de la situation d'emploi des parents et du nombre d'enfants

À la naissance des enfants, pour plus de la moitié des parents (58 %) la première attente vis-à-vis des pouvoirs publics est une aide financière, attente moins élevée pour ceux bénéficiant des plus hauts revenus. Ensuite viennent seulement l'attente d'une offre de mode d'accueil (36 %), puis l'aide dans les démarches (19 %) ou les informations sur les solutions d'accueil (18 %). Les parents bi-actifs recherchent plus souvent une place dans un mode d'accueil hors de la famille : près de la moitié d'entre eux déclarent en faire une priorité, contre moins de 30 % des familles où l'un des parents n'exerce pas d'activité.

En ce qui concerne le mode d'accueil lui-même, environ un quart des parents (22 %) n'ont pas de préférence à la naissance. Près du tiers (30 %) d'entre eux préfèrent garder l'enfant, 24 % recherchent une place en crèche et 22 % un-e assistant-e maternel-le. Toutefois, les parents marquent une nette préférence pour la crèche quand il s'agit du premier enfant, et souhaitent davantage la garde parentale lorsque la famille s'agrandit, alors qu'ils sont moins souvent tous les deux en emploi.

19 % des parents souhaitent un accueil à l'extérieur de la famille et mentionnent comme critère de choix la possibilité d'une relation de confiance avec les personnes susceptibles de s'occuper de leur enfant. Les raisons liées à l'enfant lui-même sont invoquées dans 16 % des réponses, à travers le souci de socialisation, d'éveil ou de respect de ses rythmes.

Les dimensions pratiques (horaires, distance au domicile ou au travail) regroupent 11 % des réponses. Quant au prix il n'apparaît comme un critère de choix que pour 4 % des parents, sans doute parce que le cumul des autres contraintes est trop fort pour qu'il figure parmi les éléments prioritaires.

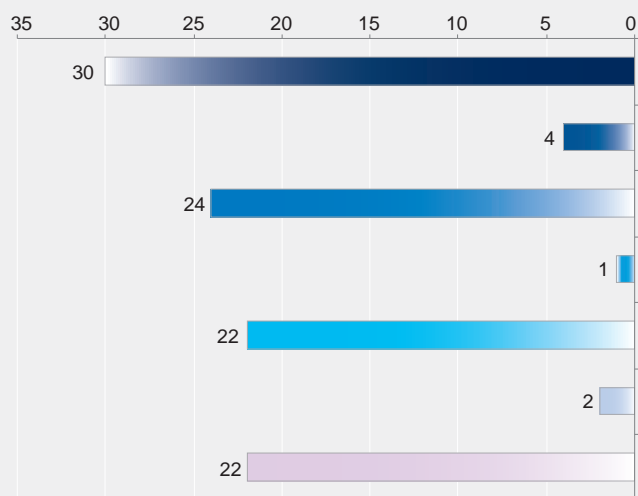
### Un bon niveau de satisfaction, mais une adéquation imparfaite

À la naissance, près des trois quarts des parents (73 %) ont déjà choisi un mode d'accueil pour leur enfant. 17 % ont une solution et 10 % hésitent encore ou ne savent pas du tout, soit pour une raison liée à leur situation professionnelle, soit dans l'attente d'une réponse.

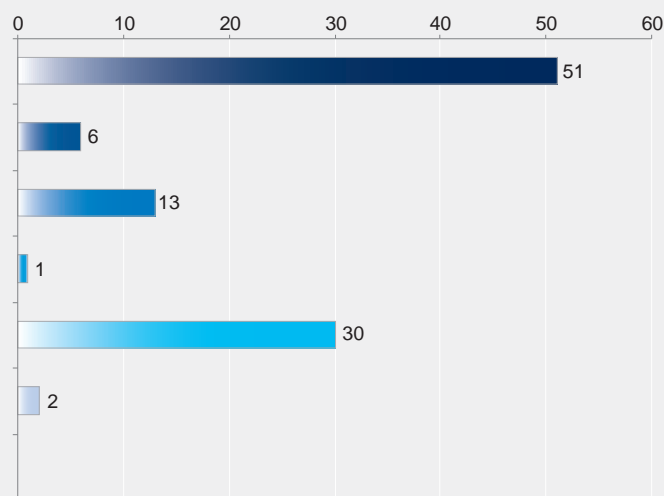


**Graphique 1 - Mode d'accueil souhaité et utilisé lors de la rentrée 2011 (en %)**

**Mode d'accueil souhaité**



**Mode d'accueil utilisé**



Sources : Tmo-Régions.

Au moment de l'interrogation, à la rentrée 2011, parmi les parents de très jeunes enfants, un peu plus de la moitié [(51 %) graphique 1] se chargent finalement eux-mêmes de la garde de leur enfant. Le recours à un-e assistant-e maternel-le concerne 30 % des familles, et 60 % de celles où les deux parents travaillent ; 13 % recourent par ailleurs à des Eaje.

La majorité des parents (82 %) déclarent que la solution de garde trouvée pour leur enfant correspond à ce qu'ils attendaient au moment de la naissance (graphique 2). Parmi les parents exprimant une préférence, 77 % ont obtenu la solution souhaitée. Ce taux élevé est très variable en fonction des attentes de départ : ainsi la quasi-totalité des parents (97 %) souhaitant garder eux-mêmes leur enfant ont pu le faire, alors que seuls 44 % des parents qui désiraient recourir à un Eaje y ont eu accès. Entre ces deux bornes, plus des trois quart des parents (78 %) souhaitant faire garder leur enfant par un-e assistant-e maternel-le, le font effectivement.

Au final, 62 % des parents ayant exprimé une préférence autre que la garde par la famille ont obtenu le mode d'accueil souhaité. On note également une variabilité de l'adéquation selon la couverture locale en places d'accueil<sup>1</sup> et la configuration

familiale : les familles monoparentales et les parents d'un premier enfant, cherchant plus souvent un mode d'accueil extérieur, sont moins souvent satisfaits. Par ailleurs, des travaux<sup>2</sup> ont montré que les parents avaient des souhaits « raisonnables » prenant en compte la réalité locale ; l'écart ici trouvé dans les choix parentaux entre zones urbaines et rurales l'indique à nouveau. Ainsi, dans les pôles urbains, la préférence pour la crèche est plus prononcée (30 %), alors que dans les zones périurbaines et rurales, l'accueil individuel prime, en correspondance avec l'offre effective.

La solution trouvée satisfait la plupart des parents : 82 % sont « tout à fait satisfaits » et 12 % « plutôt satisfaits » (graphique 3). Les parents ayant trouvé une place en crèche obtiennent les niveaux de satisfaction les plus élevés avec 91 % de « tout à fait satisfaits », et seulement 1 % de « plutôt pas satisfaits ».

**Une information sur les modes d'accueil perçue comme plutôt accessible et claire**

41 % des familles ne sont pas capables de citer les institutions qui contribuent à l'accueil des jeunes enfants. Les institutions les plus connues sont la mairie (22 % de citations spontanées), la caisse d'Allocations familiales [Caf (20 %)], le conseil général (20 %) et les crèches (14 %).

La majorité des familles (58 %) se sont informées sur l'accueil des jeunes enfants. À cette occasion, sont le plus souvent consultés les modes d'accueil (23 %), la mairie (21 %), l'entourage (20 %), les relais d'assistantes maternelles [Ram (18 %), sachant qu'ils ne couvrent pas l'ensemble du territoire], les Caf (17 %) et le conseil général (14 %). Cette information est jugée satisfaisante dans 90 % des cas. Les parents souhaitant faire garder leur enfant à l'extérieur du domicile, notamment les parents d'un premier enfant, se sont davantage renseignés que la moyenne.

Parmi les sources d'informations, seules 33 % des familles peuvent indiquer un site internet concernant la petite enfance. 17 % citent spontanément *caf.fr*, 4 % *mon-enfant.fr*<sup>3</sup>, et 4 % également *pajemploi.urssaf.fr*. Les autres sites (mairie, conseil général, forum) sont évoqués de façon plus éparse. Lorsqu' est mentionné *mon-enfant.fr*, seulement le quart des parents (25 %) déclarent le connaître.

**ENCADRÉ 1**

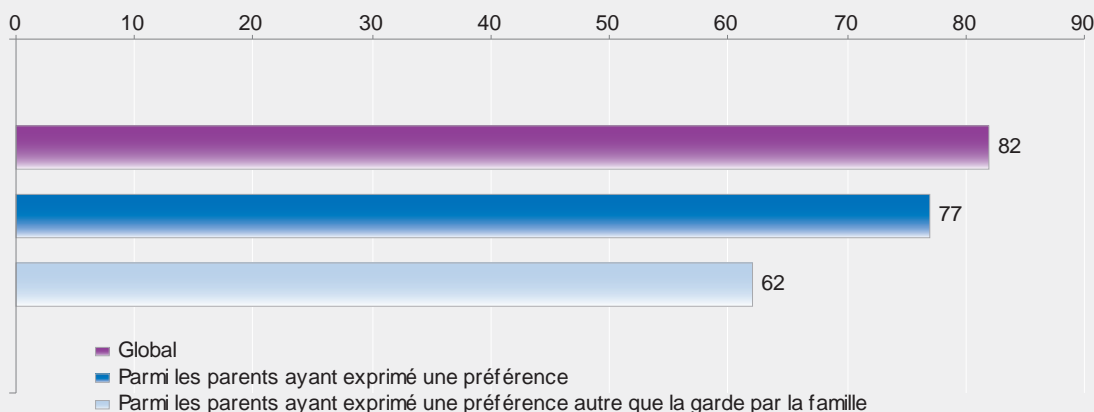
**Une double enquête, auprès des parents et des Eaje**

L'enquête a été conduite auprès de 1 001 familles, représentatives de celles ayant des enfants âgés de 6 mois à 1 an, entre le 12 et le 16 septembre, durant environ 10 minutes par téléphone, par Tmo-Régions. Les questions posées portaient sur le mode d'accueil souhaité à la naissance de leur enfant, le mode d'accueil obtenu, leurs démarches d'information et d'inscription et leur satisfaction.

L'enquête auprès des établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) a été réalisée par l'intermédiaire des caisses d'Allocations familiales (Caf). L'ensemble des Eaje (10 898) ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne sur les difficultés rencontrées lors de la rentrée et le public accueilli. 3 272 ont répondu à cette enquête, avec une représentativité satisfaisante, notamment sur les critères de taille des Eaje et de type de gestionnaire (mairies, associations, entreprises).



**Graphique 2 - Estimation du niveau d'adéquation entre le mode d'accueil souhaité et utilisé (en %)**



Source : Tmo-Régions.

### Des démarches multiples

Environ la moitié (46 %) de l'ensemble des familles ont entrepris des démarches pour inscrire leur enfant dans un mode d'accueil. Bien entendu, parmi celles qui ont souhaité garder leur enfant, une faible part a accompli des démarches (17 %, soit une sur six), tandis qu'elles sont 58 % chez celles qui ont entendu recourir à un mode d'accueil. Identiquement, parmi les familles où les parents occupent un emploi, cette proportion est plus élevée qu'en moyenne (67 %) ; elle est plus faible lorsqu'un des parents est inactif ou lorsque les enfants sont nombreux (28 % quand la famille est composée de trois enfants ou plus).

Dans plus de la moitié des cas (52 %) les démarches entreprises correspondent à une inscription en crèche et 40 % à une recherche de place chez un-e assistant-e maternel-le. 8 % des parents ont effectué parallèlement une demande pour une place en crèche et le recours à un-e assistant-e maternel-le. La démarche la plus fréquente est de s'adresser au mode d'accueil convoité. Plus d'un parent sur deux (51 %) ont contacté une structure d'accueil, plus d'un sur trois (39 %) une ou plusieurs assistant-e-s maternel-le-s et plus d'un sur quatre (27 %) ont inscrit leur enfant à la mairie. Les familles cherchant un-e assistant-e maternel-le en ont contacté en moyenne 9,4, pour en rencontrer 2,2.

Dans plus de la moitié des cas, les démarches s'effectuent dès les six premiers mois de grossesse, en particulier pour les familles

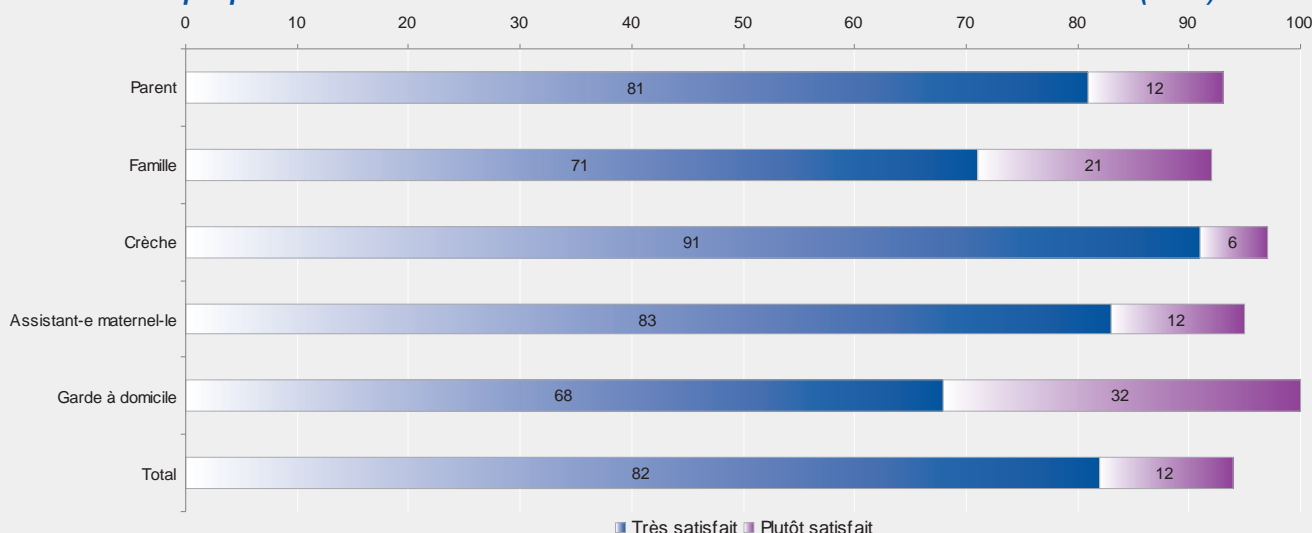
souhaitant une place en crèche. Enfin, rares sont les familles ayant cherché une garde à domicile, seule ou partagée (6 %) ; seules les familles à très hauts revenus (plus de 4 000 euros mensuels) sont nombreuses à y avoir songé (24 %). Les autres avancent le fait de ne pas connaître ce recours, d'avoir une autre solution (ce qui souligne le caractère secondaire de cette option), de ne pas souhaiter recruter quelqu'un ou ne pas désirer avoir quelqu'un à domicile. Le prix est cité par 7 % des familles, sans doute car la plupart d'entre elles n'ont pas cherché le coût.

### Peu de délais d'attente

Le délai médian de réponse aux demandes des parents est de deux mois ; il est bien entendu plus rapide pour les assistant-e-s maternel-le-s que pour les crèches pratiquant parfois un système de commission pluriannuel. La réponse est positive dans près des trois quarts des cas (71 %) ; les réponses négatives provenant pour l'essentiel des crèches (un tiers de refus pour ces demandes).

Finalement, 67 % des parents ayant inscrit leur enfant dans un mode d'accueil estiment que leur demande a été complètement satisfaite. Cette satisfaction est corrélée au taux de couverture des territoires par les modes d'accueil : lorsque les besoins sont fortement couverts<sup>4</sup>, cette satisfaction monte à 85 %, mais chute à 52 % pour les territoires les moins bien couverts ; l'écart de satisfaction entre les familles demandeuses d'une place en crèche et chez un-e assistant-e maternel-le est également de 30 points.

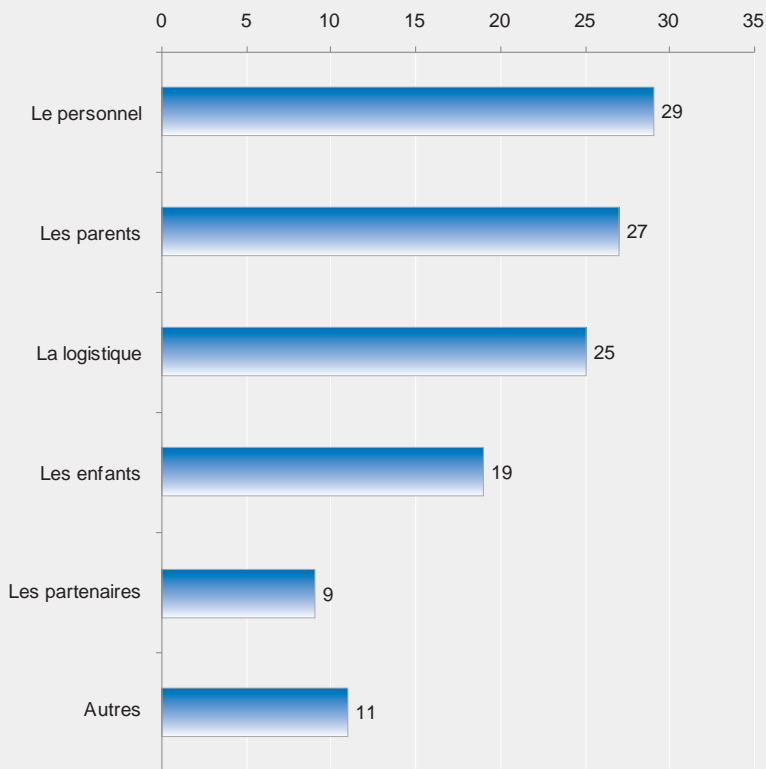
**Graphique 3 - Taux de satisfaction du mode d'accueil utilisé lors de la rentrée 2011 (en %)**



Source : Tmo-Régions.



**Graphique 4 - Type de difficultés rencontrées dans les Eaje lors de la rentrée 2011 (en %)**



Source : Tmo-Régions.

Par ailleurs, interrogés sur les familles qu'ils pensent être les familles prioritaires dans les crèches, et les familles qui devraient l'être, 34 % des parents ne savent pas quels sont les critères de priorité. Par la suite, ils identifient les familles dont le ou les parents travaillent comme légitimement prioritaires (ces familles devraient être prioritaires pour 47 % des parents, et ne sont perçues comme telles par 38 % d'entre eux). Les familles ayant de faibles revenus sont ensuite évoquées comme étant (12 %) et devant être (15 %) prioritaires. 14 % des parents estiment que toutes les familles devraient être prioritaires, ce qui revient à souhaiter un mode d'accueil collectif universel.

### Pour les Eaje, des difficultés surtout liées à la gestion du personnel

D'une façon globale, il semble que les conditions d'exercice des Eaje soient relativement stables. En effet, plus d'un Eaje sur deux (59 %) estiment que la rentrée 2011 ne s'est passée ni mieux, ni moins bien que l'an passé. Toutefois, 64 % déclarent avoir rencontré au moins une difficulté à cette période.

Ces problèmes concernent (graphique 4) en premier lieu la gestion des ressources humaines, et en particulier le manque de personnel qualifié ou les absences, les mouvements de personnels ainsi que les problèmes de planning. Dans la plupart des cas, ces contraintes ne limitent pourtant pas les possibilités d'accueil mais sont rendues particulièrement aiguës

### ■ Notes

- (1) Nombre de places tous modes d'accueil confondus (Eaje et accueil individuel) pour l'année 2009.
- (2) *Expérimentations petite enfance de la branche Famille. Une contribution au rapprochement entre l'offre et la demande, l'e-ssentiel*, n°109, avril 2011.
- (3) Géré par la branche Famille, *mon-enfant.fr* est un site d'information sur les modes d'accueil permettant la recherche sur un territoire des Eaje et des assistant-e-s maternel-le-s.
- (4) Un indicateur de taux de couverture, scindant les communes en quatre grandes catégories, permet de repérer le lien entre ce taux de couverture et d'autres variables liées à la demande.

### ■ Pour en savoir plus

- Observatoire national de la petite enfance, 2011, *L'accueil du jeune enfant en 2010, données statistiques*.

## ENCADRÉ 2

### Des publics très diversifiés

Les Eaje ont été interrogés sur les publics accueillis, qui font l'objet de recommandations particulières de la part des pouvoirs publics : enfants de familles monoparentales, enfants de demandeurs d'emploi, de bénéficiaires de minima sociaux, enfants porteurs de handicap.

Ces publics sont fréquemment présents dans les Eaje. Ainsi, 85 % de ces structures déclarent accueillir des enfants vivant dans des familles monoparentales, 85 % des enfants dont au moins un parent est demandeur d'emploi, et 68 % des enfants dont les parents sont bénéficiaires de minima sociaux. Moins de la moitié des Eaje (41 %) accueillent des enfants porteurs de handicap.

Par ailleurs, le nombre moyen d'enfants de chacune de ces catégories est variable dans un Eaje : les enfants issus de familles monoparentales, dont les parents sont demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux sont en moyenne huit par Eaje où ils sont présents. En revanche, les enfants porteurs de handicap sont moins nombreux dans ces structures quand elles les accueillent : 1,4 en moyenne.

par le risque qu'elles font peser sur le service. De plus, viennent s'ajouter aux problèmes « courants » de ressources humaines, ceux du renouvellement des contrats aidés. En effet, ces contrats sont utilisés car ils sont moins onéreux pour les Eaje que les contrats classiques, alors que leurs marges de manœuvre financières sont très étroites. Or, ces contrats sont de courte durée et provoquent un surcroît de *turn-over* difficile à gérer pour ces structures.

Le second type de difficulté concerne la relation avec les familles, et notamment la gestion des horaires – changeants – des parents ou, au moment particulier de la rentrée, l'insatisfaction des parents n'ayant pas obtenu de place. Le troisième écueil est de nature logistique ; il porte sur le matériel informatique, les locaux, les travaux non finalisés au moment de la rentrée... Près d'un Eaje sur cinq cite ensuite les problèmes rencontrés avec les enfants eux-mêmes, et en particulier les angoisses provoquées par la période d'adaptation. Le type d'accueil (halte-garderie) ou la pression mise sur le taux d'occupation peut alors accroître le stress des enfants généré par cette période en limitant les possibilités de faire un véritable accueil progressif.

Les difficultés posées par les partenaires sont moins souvent évoquées, et concernent essentiellement des problèmes administratifs ou financiers.

**Delphine Chauffaut** ■

Cnaf - Dser

**Arnaud Crépin et Vincent Guillaudoux** ■

Tmo-Régions

#### Directeur de la Publication

Hervé Drouet

#### Directrice de la rédaction

Christine Chambaz

#### Directrice adjointe de la rédaction

Delphine Chauffaut

#### Rédactrice en chef et abonnements

Lucienne Hontarrede

#### Maquettiste

Ysabelle Michelet

Contact : lucienne.hontarrede@cnaf.fr

Tél. : 01 45 65 57 14

Cnaf - 32 avenue de la Sibelle

75685 Paris Cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52

N° ISSN : 1638 - 1769